

S.A.R.L au capital de 5000 € - RCS SAINT MALO N°812 886 232
13 Rue du Général de Gaulle - 35540 PLERGUER Tel : 02 57 64 01 50
Plerguer - Saint Malo – Dinard - Le Vivier sur Mer - Maen Roch – Cherrueix
Pleslin Trigavou - Quessoy
Mandataires Extérieurs (hors secteurs agences)
E-mail : agences@nouvelle-demeure.com
Site Internet : www.nouvelle-demeure.com

Vente

Honoraires de transaction (Charge Acquéreur) :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 0 € à 35 000 €	10 %
De 35 001 € à 70 000 €	4900 €
De 70 001 € à 100 000 €	5900€
De 100 001 € à 149 999 €	6300 €
De 150 000 € à 700 000 €	4,4 %
Au-delà de 700 001 €	3,5 %

- Rédaction compromis de vente : 200,00 TTC charge Acquéreur

-Visite 3D : 200,00 €

-Avis de valeur : gratuit

Immobilier Commercial (charge Acquéreur)

Charge Acquéreur	HONORAIRES H.T
Locaux à usage professionnel ou commercial Entrepôts - Bureaux - Locaux industriels - Terrains Immeubles de rapport, d'habitation, mixtes...	7 % du prix de cession
Fonds de Commerce	7 % de la valeur du fonds de commerce

- Rédaction compromis de vente : 200,00 TTC charge Acquéreur

S.A.R.L au capital de 5000 € - RCS SAINT MALO N°812 886 232
13 Rue du Général de Gaulle - 35540 PLERGUER Tel : 02 57 64 01 50
Plerguer - Saint Malo – Dinard - Le Vivier sur Mer - Maen Roch – Cherrueix
Pleslin Trigavou - Quessoy
Mandataires Extérieurs (hors secteurs agences)
E-mail : agences@nouvelle-demeure.com
Site Internet : www.nouvelle-demeure.com

Location

Honoraires pour les baux d'habitation

Honoraires Bailleur / Locataire :

BAIL	ETAT DES LIEUX
Zone Non Tendue : 8 € / m2 *	3 € / m2*
Zone Tendue : 10 € / m2 *	3 € / m2*
Zone très Tendue : 12 € / m2 *	3 € / m2*

- Les honoraires seront partagés à 50/50 entre le locataire et le bailleur.

Honoraires pour les baux Commerciaux

10% du Loyer Annuel TTC

- Les honoraires seront partagés à 50/50 entre le locataire et le bailleur.

Gestion Locative

=> **9,7 % TTC GLI* incluse**

*Garantie Loyers Impayés

Honoraires pour les baux d'habitation / Commerciaux:

Honoraires Propriétaire : - 1 mois de loyer chargé TTC (dont 3€/m2 pour état des lieux)

Honoraires Locataire :

BAIL	ETAT DES LIEUX
Zone Non Tendue : 8 € / m2 *	3 € / m2*
Zone Tendue : 10 € / m2 *	3 € / m2*
Zone très Tendue : 12 € / m2 *	3 € / m2*

- Les honoraires seront partagés à 50/50 entre le locataire et le bailleur.